



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2018.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 05 Février 2018.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 05 Février 2018 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- *Convention natation scolaire (piscine du Véron) avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.*
- *Prise en charge financière pour l'inscription de M. PERDRIAU Nathan au permis remorque.*
- *Adhésion au CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).*
- *Acceptation d'un don par l'association Anjou Chemins de Saint Martin.*

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces quatre délibérations supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR (commune et ex-CCAS) :

- ☞ Est informé que les comptes de gestion du receveur concernant la commune et l'ex-CCAS n'ont pas été signés par la Direction Générale des Finances Publiques et décide, en conséquence, de reporter l'approbation des deux comptes de gestion à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le 26 mars.



APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (commune et ex-CCAS) :

☞ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2017						
Résultats reportés 2016		85 153.27		102 483.30		187 636.57
Opérations de l'exercice 2017	648 352.57	467 726.35	831 854.13	960 322.28	1 480 206.70	1 428 048.63
TOTAUX	648 352.57	552 879.62	831 854.13	1 062 805.58	1 480 206.70	1 615 685.20
Résultats de clôture	95 472.95			230 951.45		135 478.50
Restes à réaliser 2017	11 188.00	25 148.18				13 960.18
Résultats de clôture ex-CCAS		58.95		2 052.33		2 111.28
TOTAUX CUMULÉS	106 660.95	25 207.13		233 033.78		151 549.96
RÉSULTATS DÉFINITIFS	81 453.82			233 033.78		151 549.96

- ☞ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ☞ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- ☞ Vote et arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 :

- ☞ Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 233 003.78 €

Constatant :

- Un déficit d'investissement de **95 414.00 €**
- Des restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017 : - **11 188.00 €**
- Des restes à réaliser en recettes au 31/12/2017 : + **25 148.18 €**

Le besoin en financement de la section d'investissement s'élève à la somme de **81 453.82 €**

- ☞ **DÉCIDE, à l'unanimité**, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **Affectation** au compte **R1068** (*investissement*) la somme de **81 453.82 €**
- **Report** au compte **R02** (*fonctionnement*) la somme de **151 549.96 €**



- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission des finances du 22 février portant sur la programmation des investissements à inscrire au budget primitif 2018.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Comité de Pilotage (12/02) portant sur la Convention Territoriale Globale visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire ; cette convention sera signée courant novembre 2018 pour une période pluriannuelle (01/01/2018 au 31/12/2021) et co-pilotée par la Caisse d'Allocations Familiales et la CCTOVAL.
- ☞ Office de Tourisme (20/02) portant sur la définition de l'attractivité du territoire.
- ☞ Commission Tourisme (26/02) – budget de l'Office de Tourisme – refonte des outils de communication – présentation du projet d'un vélo-rail (de Lublé à Château La Vallière) – présentation du projet de gîte de groupe dans un bâtiment situé à proximité de l'Office de Tourisme de Langeais – valorisation du domaine des Thénieres prise en charge par la Fédération de Chasse et le Département – saison 2018 du lac de Rillé et de Hommes.
- ☞ Réunion de présentation du 19 février des mesures envisagées dans le cadre de la réforme de la fiscalité en présence de Monsieur le Sous-Préfet et de Monsieur Le Directeur Départemental des Finances Publiques portant sur la suppression de la taxe d'habitation et le prélèvement à la source.
- ☞ Comité Consultatif eau et assainissement (20/02) – restitution du rapport d'état des lieux assainissement et eau potable par le Cabinet Espelia (1^{ère} Phase).
- ☞ Conseil Communautaire (20/02) – pacte financier et fiscal – rapport d'orientations budgétaires 2018 – avis favorable sur le Schéma Départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public – deux dossiers de prêts Initiative Touraine Chinonais – partenariat économique avec le Pays Loire Nature dans le cadre d'un conventionnement avec les acteurs économiques du territoire – règlement intérieur des accueils de loisirs gérés en régie – recrutement des animateurs saisonniers pour l'année 2018.
- ☞ Ecoles de Musique (21/02) – poursuite de la réflexion sur l'enseignement musical sur le territoire Touraine Ouest Val de Loire en présence des directeurs des écoles de musique et des représentants des associations.
- ☞ Commission Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse (22/02) – présentations du budget prévisionnel 2018 et du projet de truck ados sur le nord du territoire qui permettrait de proposer un lieu d'accueil pour les jeunes et créer une dynamique d'animation et d'accompagnement des jeunes.



BÂTIMENTS :

- ☞ Charge M. GUIGNARD et M. MESLET de faire un dernier point sur les contrats d'assurance en cours et plus particulièrement sur les dernières modifications proposées par GROUPAMA avant d'entériner toutes ces actualisations lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- ☞ Entend le compte-rendu de la visite de la sous-commission de sécurité du 14 février concernant l'hôtel de la mairie.
- ☞ Charge la commission de rencontrer prochainement le Président de l'association de football afin d'évoquer l'occupation des vestiaires et du stade lors des matchs ; cette mise à disposition sera encadrée par la signature d'une convention.
- ☞ Est informé du projet de réaménagement du secrétariat de mairie ; des demandes de devis sont en cours.

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Prend acte du départ de M^{me} BARRAUD, Inspectrice de l'Education Nationale pour la Circonscription de Chinon, au 1^{er} mars 2018.
- ☞ Entend le compte-rendu du Conseil d'école du 15 février portant sur les actions et activités pédagogiques passées et à venir, sur l'organisation pédagogique, le budget 2018, les futures manifestations, les travaux sollicités (bâtiments, cour).
- ☞ Entend le compte-rendu de la commission des affaires scolaires du 19 février suite à la décision du Comité départemental de l'Education Nationale d'ouvrir une classe niveau CE à la rentrée 2018/2019 ; les commissions des bâtiments et des affaires scolaires se réuniront prochainement afin de préparer au mieux cette rentrée.
- ☞ Charge le Maire de rencontrer la troupe théâtrale « Les Baladins de La Chapelle », après sa saison de représentations, afin de lui proposer un nouveau local pour ses répétitions ; le matériel de l'association pourra être stocké dans les anciens ateliers municipaux jouxtant le local de rangement du comité des fêtes.
- ☞ Décide à la majorité (14 voix pour / 1 voix contre) de fixer le prix du repas cantine, à compter du 1^{er} septembre 2018, pour l'année scolaire 2018/2019, à 1.75 euros par enfant et 5.50 euros par adulte.
- ☞ Autorise le Maire à signer la convention de natation scolaire entre la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire et la commune concernant la fréquentation des élèves de l'école Germaine Héroux à la piscine du Véron (droit d'entrée à 1.00 € par élève et par séance – gratuite pour les enseignants encadrant le groupe).

PERSONNEL :

- ☞ Est informé de la fin de contrat de M. PERDRIAU Nathan, en contrat d'avenir depuis le 3 avril 2017, suite aux nouvelles dispositions restrictives concernant les contrats aidés et décide de créer un emploi



saisonnier d'adjoint technique à compter du 3 avril 2018 jusqu'au 30 septembre 2018.

- ☞ Examinera prochainement en commission le renouvellement de contrat de M^{me} DEGUIL Astrid à la prochaine rentrée de septembre et le tableau des deux agents promouvables pour l'année 2018 (un adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe et un adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe).
- ☞ Accepte de financer, dans le cadre du dispositif contrat d'avenir, la formation au permis BE (remorque) de M. PERDRIAU Nathan, pour un montant de 510 euros ; M. MESLET Eric rappelle à l'assemblée que, dans le cadre du dispositif du contrat d'avenir, l'employeur doit s'engager à permettre au salarié d'accéder à la formation en contrepartie de l'aide financière apportée.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Est informé des démarches engagées, après l'entrevue du 6 février avec les services de la DDT Fluviale, concernant le projet d'aménagement d'une rampe d'accès sur l'escalier échelle de Loire auparavant muni d'une passerelle accédant au limnigraphe à flotteur ; cette rampe permettra ainsi au public d'accéder plus facilement à cette échelle de Loire.
- ☞ Prend acte d'un projet de « transcription » de repère de crue (figurant actuellement au sud de la maison située 20 rue de Tours) qui serait accessible au public face à Maison Loire et Nature ; des devis ont été sollicités auprès de cabinets de géomètres.
- ☞ Sollicitera auprès de l'association Henri Bouilliant une aide pour la restauration d'une plaque de cocher fixée sur borne implantée le long de la RD 952 face au 85 rue de Tours.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 8 février concernant la révision du PPRI, et notamment le projet de zonage règlementaire du PPRI sur la commune, en présence des services de la DDT d'Indre et Loire ; des exigences communales sur les zones constructibles à conserver ont été communiquées aux services de la DDT, à l'issue de la réunion.
- ☞ Est informé de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation du réseau assainissement sur la commune (remplacements de regards) et d'extension de la station d'épuration de Restigné ; une visite de la station aura lieu courant mai en présence des élus et des riverains ; la fin des travaux est prévue début du 4^{ème} trimestre 2018.
- ☞ Prend acte de la vérification sur place des 44 poteaux d'incendie implantés sur la commune – 3 poteaux ne vidangent plus – une serrure démontée sur un poteau situé à La Maladrie – un coffre fissuré sur un poteau rue de Beaulieu – 3 massifs seront refaits par les agents communaux – 3 poteaux seront remplacés (un devis a été sollicité auprès de VEOLIA).
- ☞ Est informé des tests et des mesures de réception de signal sur le système d'alerte et d'information des populations (sirène) réalisés le 22



février sur site par les services préfectoraux suite aux dysfonctionnements rencontrés lors des déclenchements effectués à distance par le biais du réseau de l'Etat ; une seconde vérification sera organisée par les services Préfectoraux.

- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 26 février avec M. COMBADIÈRE, chargé de mission agriculture au sein du PNR et le CPIE Touraine Val de Loire concernant les possibilités d'aménager les parcelles du Grand Jardin ; le maintien de la surface en herbe a été proposé (entretien par fauche ou par pâturage) ; diverses démarches par la commune, le PNR et le CPIE ont été évoquées au cours de cette réunion ; une prochaine réunion aura lieu fin avril afin d'étudier l'avancée du projet.
- ☞ Prend acte de la mise en location par Touraine Logement du pavillon à caractère social situé 11 rue des Déportés.
- ☞ Emet un avis défavorable à la proposition de don d'une parcelle située rue Malesse et appartenant à un particulier et à la proposition d'acquisition de trois parcelles situées aux Trois Volets appartenant également à un particulier.

VOIRIE :

- ☞ Désigne Monsieur MESLET Eric, membre titulaire et Monsieur BERTIN Alain, membre suppléant, pour siéger au sein de la commission groupement de commandes 2018 et autorise le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire.
- ☞ Est informé de la création d'un chemin d'accès situé à l'Est du Grand Jardin afin de desservir les maisons situées rue de Saumur et de la réalisation de travaux de marquage au sol rue Fernand Obligy afin de sécuriser les abords de l'école et rue de Tours par la matérialisation de trois arrêts minute devant la boulangerie (dépense totale de 602 euros).

FINANCES :

- ☞ Accepte un don anonyme de 12 euros et un don de 50 euros par l'association Anjou Chemins de Saint Martin de Verrières en Anjou suite à l'accueil d'un groupe de marcheurs sur la commune en juillet 2017.
- ☞ Accepte d'adhérer au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) pour l'année 2018 (coût de l'adhésion : 30 euros).

ASSOCIATIONS COMMUNALES DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Caro de Loire (16/02)
 - * Cercle des Bateliers (17/02)



RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * SITS (20/02) – débat d’orientations budgétaires
 - * PNR – Comité Syndical (21/02) – débat d’orientations budgétaires – point sur les cotisations sollicitées auprès des communes – programmations régionales.

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement des manifestations suivantes :
 - * Auditions de l’école de musique (10/02)
 - * Opération « J’aime la Loire propre » (03/03)
 - * Banque des Aînés (04/03)
- ☞ Est informé que la cérémonie de la citoyenneté aura lieu le 17 mars salle de la Mairie à 11 heures (seront conviés les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales, leurs parents et les membres du Conseil Municipal) ; au cours de cette cérémonie, seront mises à l’honneur les quatre championnes de France du Haras de Bannes.
- ☞ Invite la population à assister à la projection du film « Révélations en Pays Bourguillois 2 » par l’association Com’une image le mercredi 4 avril à 19 heures, salle Pierre Desproges.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} GALET Florence informe les membres du Conseil Municipal de l’implantation, face au PN de la rue du Docteur Verneau, d’un panneau de circuit de randonnée au détour des chemins de Saint Martin en Bourguillois praticable à pied, à vélo ou à cheval ; elle précise que, depuis le sentier de l’Eté de la Saint Martin, une boucle de 53 km permet dorénavant de rejoindre Continvoir.

L’ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n’étant posée, la séance est levée à 23 heures.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 26 Mars 2018, à 20 heures, salle de la Mairie .**